

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE  
MRC DE LA MATANIE

PROCES-VERBAL d'une assemblée de consultation publique du Conseil municipal de Sainte-Paule tenue le mercredi 20 mai 2015 à 19h30, à la salle du conseil de l'Édifice Municipal et à laquelle il y a quorum.

*Sont présents:*

Monsieur Claude Vaillancourt, conseiller, siège #1  
Madame Micheline Lévesque, conseillère, siège #2  
Monsieur Urbain Bérubé, conseiller, siège #3  
Monsieur Réginald Lizotte, conseiller, siège #5, maire-suppléant  
Madame Suzanne Vinet, conseillère, siège #6

*Sont absents :*

Monsieur Pierre Dugré, maire  
Monsieur Alfred D'Amours, conseiller, siège #4

**Constatation du quorum** sous la présidence du maire-suppléant, Monsieur Réginald Lizotte. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Mélissa Levasseur, est également présente et agit à titre de secrétaire. Monsieur Matthieu Déborde aussi présent et agit à titre de conseiller en urbanisme.

**Ouverture de la séance**

Monsieur le maire-suppléant procède à l'ouverture de la séance à 19h34. Il remercie les membres du conseil de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

**15-05.071.1 Adoption de l'ordre du jour**

IL est dûment proposé par monsieur le maire-suppléant, Réginald Lizotte : d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de consultation publique.

**Présentation des projets de règlements**

M. Matthieu Déborde, conseiller en urbanisme, présente les projets de règlements suivants

- **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 342-15 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 94-88** AFIN DE PERMETTRE LES CHAUFFERIES À LA BIOMASSE ET CERTAINES ACTIVITÉS FORESTIÈRES ET DE PREMIÈRE TRANSFORMATION, DE MODIFIER LES LIMITES DES ZONES 2-VR, 3-VR, 4-VR, ET 5-VR, ET LES MARGES DE REcul AVANT DANS LES ZONES 2-VR, 5-VR, 6-F, 7-F, 9-F, 23-AAF, ET D'APPORTER DIVERSES AUTRES CORRECTIONS
- **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 343-15 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 96-88** AFIN DE PERMETTRE LES CHAUFFERIES À LA BIOMASSE INSTALLÉES DANS DES CONTENEURS ET D'APPORTER DIVERSES AUTRES CORRECTIONS

**Période de questions**

Aucune personne présente.

**15-05.071.2 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, à 20h07, le conseiller Monsieur Urbain Bérubé lève la séance.  
**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

---

Mélissa Levasseur  
Secrétaire-trésorière et directrice générale

---

Réginald Lizotte  
Maire-Suppléant